

BORDEAUX EN EUROPE ET DANS LE MONDE :

◆ Les relations internationales et européennes

La politique internationale de la Ville vise à favoriser et fédérer les actions de coopération internationale afin de nous positionner au rang de métropole européenne et d'accroître notre rayonnement et celui de nos partenaires dans le monde.

Le budget de fonctionnement pour 2013 s'élève à 0,43 M€.

Une année sous le signe de la Méditerranée et de l'Europe

Après une année 2012 marquée par trois anniversaires importants, l'année 2013 sera celle du 10^{ème} anniversaire de la relation Bordeaux-Oran. La célébration de ce jumelage s'intégrera dans une stratégie méditerranéenne renouvelée.

L'année 2013 sera également l'année européenne de la citoyenneté, qui orientera nos activités européennes à Bordeaux comme dans les enceintes internationales dont Bordeaux est membre (notamment le Conseil des Communes et Régions d'Europe et sa section française l'AFCCRE). Les anniversaires de jumelages avec Riga et Cracovie sont également programmés.

Entretenir des partenariats significatifs avec de grandes villes développées ou émergentes

A ce titre, Bordeaux s'attachera à développer la position de référence qu'elle a acquise dans la coopération décentralisée franco-chinoise. Le plan d'actions signé en 2010 avec la Ville de Wuhan permet de développer un partenariat multiforme axé sur le développement durable, avec notamment la perspective d'un accord sur l'établissement d'un « bilan carbone » de la ville mené par des partenaires bordelais.

La Ville continuera également à entretenir des liens suivis avec les villes jumelles (notamment Los Angeles et Munich, dont l'anniversaire de jumelage sera célébré en 2014) et partenaires dont certaines pourront être invitées à participer aux événements bordelais (Fête du fleuve, Foire).

Enfin, Bordeaux continuera à investir en faveur d'une Francophonie dynamique, en participant aux activités de l'Association internationale des Maires francophones, dont elle est membre du bureau et au sein de laquelle elle préside la commission formation et mise en réseau des personnels municipaux.

Appuyer les partenaires bordelais dans leurs actions à l'international

La Ville de Bordeaux continuera à promouvoir les synergies avec les autres acteurs bordelais de l'international, au travers de l'agenda économie internationale, de subventions ciblées aux associations agissant avec nos villes partenaires, et en faisant mieux connaître les actions de la Ville grâce à une action volontariste de communication.

◆ Le rayonnement patrimonial urbain et culturel :

Bordeaux possède un patrimoine architectural et urbain exceptionnel et le soin apporté à son entretien et sa mise en valeur sont essentiels pour l'image de la ville. En tant que grand site urbain vivant du patrimoine mondial à côté d'un vaste territoire à reconverter et urbaniser, Bordeaux est un laboratoire montrant comment le patrimoine peut s'intégrer dans un projet urbain ambitieux

A cette fin, les actions suivantes seront menées en 2013 :

- Valoriser l'inscription de Bordeaux sur la liste du patrimoine mondial

La posture retenue par la Ville et les outils de gestion qu'elle a mis en place constituent une référence pour de nombreuses villes qui cherchent à concilier préservation du patrimoine et projets de développement mais aussi pour les organisations qui s'intéressent à cette question. Bordeaux constitue donc un « cas d'école » ayant valeur d'exemple, ce qui lui apporte une certaine notoriété à même de renforcer son attractivité et son image de ville dynamique.

- Échanger avec les villes du patrimoine mondial

Faire partie de la communauté internationale du patrimoine mondial, par l'inscription sur la liste et l'adhésion aux associations (ICOMOS, OVPM Organisation des villes du patrimoine mondial, Association des biens français du patrimoine mondial) est un levier important du rayonnement urbain de la ville.

Dans ce contexte, les échanges d'expériences avec d'autres villes du patrimoine mondial et notamment les villes jumelles sont à renforcer dans l'objectif de faire reconnaître l'expertise bordelaise en matière de mise en valeur du capital patrimonial.

- Poursuivre l'accueil de délégations extérieures

Il s'agit de poursuivre l'accueil de délégations en les informant au mieux sur les projets, en les guidant sur les sites et en favorisant ces échanges tout au long de l'année.

De la qualité de l'accueil de ces visiteurs extérieurs dépend aussi directement le rayonnement urbain de la ville.

- Faire vivre le patrimoine

Le label Ville d'art et d'histoire est conforté en 2013 par le début des travaux du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (entre 50 000 et 100 000 bordelais et touristes attendus sur le futur site), nouveau lieu culturel emblématique qui sera situé place de la Bourse (0,36 M€ au BP 2013)

- Embellir la ville : le ravalement

Le ravalement obligatoire entraîne une dynamique de ravalement volontaire en périphérie des secteurs concernés.

La 3^{ème} campagne est en voie d'achèvement, et une 4^{ème} campagne a été lancée en février 2011. Les trois premières campagnes ont porté sur 1 074 immeubles et engendré

pour la Ville une dépense de 2,75 M€ au titre des subventions. La 4^{ème} campagne de ravalement porte sur 245 immeubles, soit 1 526 propriétaires. Le montant de subvention pour la Ville est estimé à 6 000 € en moyenne par immeuble, soit un total de 0,75 M€ pour un subventionnement de 50 % des immeubles.

L'enjeu économique n'est pas négligeable puisque les campagnes de ravalement obligatoire ont généré près de 50 M€ de travaux de 1998 à 2008 au profit des entreprises girondines, sans parler de l'effet d'entraînement hors périmètre obligatoire.

◆ La mise en valeur du patrimoine culturel

Avec ses 350 immeubles protégés au titre des monuments historiques, la mission de conservation du patrimoine connaît, à Bordeaux une ampleur exceptionnelle. La dynamique mise en place par la Ville s'attache également, à restituer le patrimoine aux Bordelais avec une politique d'animation particulièrement remarquée.

Les opérations prévues en 2013 sont la restauration du clocher de l'église Sainte Eulalie, celle des colonnes rostrales de la place des Quinconces, après l'intervention sur le salon doré pour un montant global de plus de 1 M€.

Grâce au récolement entrepris du patrimoine mobilier, des priorités d'intervention pour 2013 seront définies. Après Sainte Eulalie et Sainte Croix, c'est sur l'église Saint Pierre que nos efforts porteront en 2013. Pour le mobilier urbain, les opérations seront menées au Parc bordelais et dans l'environnement de la place Pey-Berland.

Au Palais Gallien, une étude en collaboration avec l'Office du tourisme et les services techniques devrait permettre de réfléchir à l'implantation d'un nouveau bâtiment d'accueil présentant l'histoire de l'amphithéâtre. De même, un travail scientifique permettra la restitution et la publication des résultats des fouilles réalisées au cours des trois derniers exercices.

En matière de restauration des édifices culturels, la Ville portera ses efforts financiers les plus importants en 2013 sur l'église Sainte Marie de la Bastide (restauration du clocher). L'ensemble des autres édifices (Saint Bruno, Saint Amand...) feront l'objet d'un suivi et d'interventions d'entretien et de réparation pour un montant global de 0,25 M€.